



Whapmagoostui
ᐱᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

Chisasibi
ᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

Wemindji
ᐱᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

Eastmain
ᐱᓄᓄᓄᓄᓄ

Waskaganish
ᐱᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

Nemaska
ᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

Waswanipi
ᐱᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

Ouje-Bougoumou
ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

Mistissini
ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

Washaw Sibi
ᐱᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

McCrebec
ᐱᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement de la Nation Crie satisfait de l'ordonnance de protection du caribou du ministre Guilbeault

Nemaska, Eeyou Istchee (le 20 juin 2024) — Le gouvernement de la Nation Crie appuie fièrement la recommandation du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Steven Guilbeault, d'un décret d'urgence pour protéger le caribou boréal au Québec.

La ministre Guilbeault a proposé un décret d'urgence pour protéger le caribou boréal au Québec, alors que certaines hardes approchent du « seuil de quasi-disparition ». Les troupeaux forestiers Pipmuacan, Val-d'Or et Charlevoix pourraient bientôt bénéficier de mesures de protection imposées par le gouvernement fédéral.

L'ordonnance de protection est une étape positive dans la lutte contre le déclin de la population de caribous des bois, une espèce profondément liée au patrimoine culturel et environnemental de la Nation crie et de nombreuses nations autochtones du Québec. Cette décision souligne l'importance des efforts de conservation collaboratifs et renforce la nécessité de partenariats continus entre les communautés autochtones et les organismes gouvernementaux pour protéger notre environnement commun.

« Nous nous réjouissons de cette occasion de travailler avec le Québec et le Canada pour déterminer les meilleurs résultats pour la gestion prudente de l'habitat du caribou des bois à Eeyou Istchee », a déclaré la grande cheffe Mandy Gull-Masty. La participation significative des nations autochtones est essentielle à ce processus, et la Nation Crie est prête à contribuer le travail considérable que nous avons accompli sur la gestion du caribou.

« Je veux me faire l'écho de notre appui à ce processus et souligner son urgence », a ajouté la grande cheffe Mandy Gull-Masty. « Nous avons réalisé d'importants progrès dans la protection de cette espèce en Eeyou Istchee. Le gouvernement de la Nation Crie reconnaît les préoccupations de longue date de nos utilisateurs du territoire et de nos trappeurs concernant l'habitat essentiel du caribou. Nous sommes heureux de voir que cet important enjeu est adressé et avons demandé un processus bilatéral avec le Québec. Nous continuerons de travailler avec le Canada pour protéger les hardes de caribous en Eeyou Istchee.

Le gouvernement de la Nation Crie plaide depuis longtemps en faveur de la protection du caribou des bois et de ses habitats, soulignant la nécessité d'une approche équilibrée qui tient compte à la fois de la conservation et de l'importance culturelle du caribou. Nous espérons que cette annonce fera progresser les mesures visant à assurer la survie du caribou forestier en Eeyou Istchee tout en respectant les droits et les intérêts de la Nation Crie.

